



Je voudrais que les Européens puissent se réveiller dans une Europe où nous aurons réussi à nous mettre d'accord sur un solide socle de normes sociales. Où les bénéfices seront imposés là où ils sont réalisés.

> Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker

SOMMAIRE

POURQUOI LA JUSTICE FISCALE EST-ELLE IMPORTANTE ?	
LA JUSTICE FISCALE DANS L'UE	4
TRANSPARENCE FISCALE	5
IMPOSITION EFFECTIVE	6
BONNE GOUVERNANCE FISCALE MONDIALE	7
ASSIETTE COMMUNE CONSOLIDÉE POUR L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (ACCIS)	8
FISCALITÉ NUMÉRIQUE	10

POURQUOI LA JUSTICE FISCALE EST-ELLE IMPORTANTE ?

Avec son programme ambitieux visant à favoriser la croissance, à stimuler les investissements et à approfondir l'intégration des économies, la Commission européenne mise sur une coordination fiscale équitable et efficace afin de répondre aux exigences de ses citoyens en matière de justice sociale et de croissance économique. En collaboration avec les États membres de l'Union européenne, la Commission européenne s'efforce de rendre les systèmes fiscaux plus transparents, plus responsables et plus efficaces à tous les niveaux.



LA FISCALITÉ EST UN ÉLÉMENT ESSENTIEL AU BON FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ.

Elle permet en effet aux citoyens d'avoir accès à une éducation, à des soins de santé et à des infrastructures publiques de qualité, tout en jouant le rôle de « filet de sécurité » pour les plus vulnérables. Une politique fiscale équilibrée peut également favoriser l'équité sociale.

LA JUSTICE FISCALE EST AU CŒUR DU MODÈLE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE L'UE.

La fiscalité joue un rôle crucial dans le maintien d'une économie forte et durable, d'un environnement propice à l'entreprenariat et d'une justice sociale.

UNE JUSTICE FISCALE EST DONC ESSENTIELLE

pour garantir des recettes durables, préserver le modèle social européen, assurer un environnement économique compétitif et préserver le consentement à l'impôt.



LA FRAUDE ET L'ÉVASION FISCALES REPRÉSENTENT DES RISQUES MAJEURS POUR LES ÉTATS MEMBRES DE L'UE.

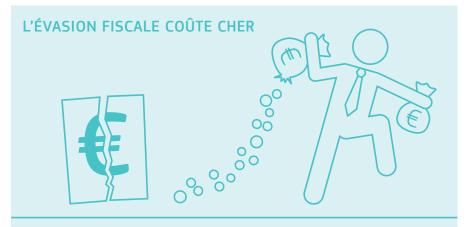
à la fois au niveau économique, politique et social. En pénalisant les recettes nationales, elles réduisent les fonds disponibles pour les dépenses publiques et l'investissement.

L'ÉVASION FISCALE MINE LE CONTRAT SOCIAL

entre les citoyens et leurs gouvernements. Les gouvernements compensent souvent les pertes de revenus en taxant davantage les citoyens, les travailleurs et les petites entreprises, ce qui porte atteinte au principe de la répartition équitable de l'impôt.

L'ÉVASION FISCALE PERTURBE LA CONCURRENCE LOYALE

entre les entreprises dans le marché unique. De nombreuses petites entreprises ou entreprises locales sont victimes de graves distorsions de concurrence en raison des pratiques fiscales agressives de leurs compétiteurs plus importants.



D'APRÈS LES ESTIMATIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN :

50 À 70

MILLIARDS D'EUROS SONT PERDUS CHAQUE ANNÉE À CAUSE DE LA FRAUDE ET DE L'EVASION FISCALES. LA JUSTICE FISCALE DANS L'UE TRANSPARENCE FISCALE

LA JUSTICE FISCALE DANS L'UE

Une fiscalité juste et efficace représente une priorité politique essentielle pour la Commission européenne. Elle est liée aux objectifs les plus ambitieux de l'UE, parmi lesquels on retrouve une société juste, un marché unique fort et une économie stable bâtie sur la croissance, l'emploi et les investissements.

Les citoyens et les entreprises de l'UE, de plus en plus frustrés par l'évasion fiscale de certaines sociétés et la fraude fiscale de certains particuliers, ont requis une modification des règles fiscales pour empêcher de telles activités.

La Commission a répondu à cette demande par un programme de réforme fiscale ambitieux, comprenant notamment de

nouvelles mesures strictes pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Des progrès considérables ont ainsi été accomplis pour permettre la création d'un environnement fiscal plus équitable, plus efficace et plus favorable à la croissance dans l'UE.



L'UE devrait-elle prendre davantage de mesures pour lutter contre la fraude fiscale? Source: 2016 Eurobaromètre

LE PROGRAMME DE L'UE EN FAVEUR D'UNE PLUS GRANDE JUSTICE FISCALE REPOSE SUR TROIS PILIERS :



TRANSPARENCE: « La transparence fiscale est absolument indispensable pour lutter contre les pratiques fiscales opaques et abusives. »



IMPOSITION EFFECTIVE : « Les citoyens doivent pouvoir être certains que les règles fiscales s'appliquent de manière égale à tous. Les entreprises doivent s'acquitter de leur juste part de l'impôt là où elles exercent leur activité économique réelle. » Vice-président Valdis Dombrovskis



BONNE GOUVERNANCE MONDIALE : « La force d'une société repose sur une justice fiscale. Il s'agit d'une de nos grandes priorités, non seulement en Europe, mais également dans le monde entier. » Commissaire Margrethe Vestager

TRANSPARENCE FISCALE

Juin 2013 :

échange d'informations exigences de transparence

Mars 2015 :

.....

sur les comptes financiers pour les décisions fiscales

Dans le cadre de sa campagne en faveur d'une plus grande justice fiscale, la Commission a lancé en 2015 un paquet de transparence fiscale. Depuis, d'importants progrès ont été accomplis vers davantage d'ouverture et de coopération entre les États membres en matière de fiscalité. Les États membres ont accepté d'échanger automatiquement des informations sur les décisions fiscales et les déclarations pays par pays des entreprises multinationales. De nouvelles règles communautaires garantiront par ailleurs l'accès des autorités fiscales aux informations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux. Les pays de l'UE ont également commencé à échanger des renseignements sur les comptes financiers à l'étranger de leurs citoyens, mettant ainsi fin au secret bancaire dans l'UE. La Commission a également proposé de rendre publiques les déclarations pays par pays des multinationales et d'imposer des exigences de transparence aux intermédiaires afin d'accroître la surveillance des activités des sociétés et des conseillers.

Décembre 2015 :

l'UE signe un accord de transparence avec Saint-Marin

Octobre 2015 :

l'UE signe un accord de transparence avec le Liechtenstein

.....

Mai 2015 :

l'UE signe un accord de transparence avec la Suisse

Janvier 2016 :

déclarations pays par pays des entreprises multinationales

Février 2016 :

l'UE signe un accord de transparence avec l'Andorre

Avril 2016:

déclarations publiques pays par pays des entreprises multinationales proposées

Juillet 2016:

nouveaux règlements en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux transparence avec Monaco pour les intermédiaires

Juillet 2016:

l'UE signe un accord de

.....

Juin 2017:

exigences de transparence

IMPOSITION EFFECTIVE BONNE GOUVERNANCE FISCALE MONDIALE 6/7



IMPOSITION EFFECTIVE

L'un des principaux objectifs de la politique fiscale de l'UE est de s'assurer que toutes les entreprises paient leurs impôts dans les pays dans lesquels elles réalisent leurs bénéfices.

Pour ce faire, la Commission a proposé les directives sur la lutte contre l'évasion fiscale (ATAD 1&2), qui fixe des mesures juridiquement contraignantes en matière de lutte contre les abus dans l'ensemble de l'UE. Ces nouvelles mesures entreront en vigueur dès 2019 et 2020 pour ATAD 2, fermant ainsi les principaux canaux d'éva-

sion fiscale existants. Une révision des régimes préférentiels (régimes fiscaux favorables aux brevets) et des règles en matière de prix de transfert a également été mise en place en vue d'empêcher le recours abusif à ces régimes à des fins d'évasion fiscale.

Un certain nombre d'affaires d'aides d'État ont par ailleurs contesté des avantages fiscaux déloyaux que certains pays de l'UE ont accordés à des sociétés multinationales

ŒUVRER EN FAVEUR D'UNE PLUS GRANDE JUSTICE FISCALE DANS TOUS LES PAYS DE L'UE

La crise économique a mis en lumière l'interdépendance des économies de tous les pays de l'UE et a montré que ces derniers doivent travailler main dans la main afin d'atteindre une croissance durable et inclusive en Europe. C'est pour cette raison que les pays de l'UE ont convenu de coordonner étroitement leurs politiques économiques dans le cadre d'un processus appelé « Semestre européen ».

Dans le cadre du Semestre européen, la Commission européenne identifie les priorités économiques et sociales de l'UE et de chaque État membre pour l'année à venir. La fiscalité, et plus récemment la planification fiscale abusive, figurent en bonne place dans ces publications, qui incluent des recommandations pour rendre les systèmes fiscaux plus équitables dans les situations qui l'exigent.

BONNE GOUVERNANCE FISCALE MONDIALE

La fraude et l'évasion fiscales sont des problèmes mondiaux auxquels il faut s'attaquer à l'échelle internationale.
L'UE a pris des mesures concrètes pour mettre en œuvre des normes internationales de bonne gouvernance fiscale, et attend de ses partenaires mondiaux qu'ils en fassent de même afin de définir des règles du jeu équitables et justes à l'échelle mondiale.

En janvier 2016, la Commission a présenté une nouvelle stratégie extérieure pour une imposition efficace visant à renforcer la coopération avec les partenaires mondiaux de l'UE en matière de fiscalité équitable. Cette stratégie définit également la manière dont l'UE doit se comporter envers les pays qui refusent de respecter les normes internationales de bonne gouvernance.

Le processus de recensement de l'UE a été conçu pour dialoguer avec les juridictions fiscales non coopératives. La première liste noire de l'UE a été adoptée par les États membres en décembre 2017 et a été publiée en même temps qu'une liste « grise » de

pays qui se sont engagés, en réaction au processus de recensement, à améliorer leurs régimes fiscaux. L'UE continue de suivre la situation et d'actualiser régulièrement la liste noire.



L'UE accorde également beaucoup d'importance au soutien des pays en voie de développement dans le cadre de sa campagne internationale en faveur d'une plus grande justice fiscale. La stratégie de l'UE baptisée « Collecter plus, dépenser mieux » vise à renforcer le soutien de l'UE aux pays à faibles revenus pour leur permettre de lutter contre l'évasion et la fraude fiscales et de collecter des recettes durables



ASSIETTE COMMUNE CONSOLIDÉE POUR L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (ACCIS)

Les règles fiscales actuellement en vigueur pour les sociétés sont obsolètes, complexes et vulnérables aux abus. L'UE a besoin d'un régime fiscal qui puisse relever les défis de l'économie moderne et soutenir les objectifs politiques plus larges de l'Union. L'Europe a besoin d'un nouveau régime fiscal moderne, dynamique et fondamentalement équitable pour les entreprises, qui permettra au marché unique de prospérer dans le futur.

L'Assiette Commune Consolidée pour l'Impôt sur les Sociétés (ACCIS) est la solution. L'ACCIS a été proposée pour la première fois en 2011 et publiée dans une version améliorée en 2016. Il s'agit d'un modèle de régime fiscal des sociétés équitable et favorable à la croissance.

D'un côté, L'ACCIS facilitera considérablement la conduite des affaires dans l'UE. Cet ensemble unique de règles permettrait en imposable au sein de l'UE et ferait office de système de quichet unique pour les

déclarations d'impôts. Les entreprises pourraient ainsi compenser les pertes dans une zone de l'Europe par des profits dans une autre, comme elles le font au niveau national. L'ACCIS offre également des incitations fiscales aux entreprises qui investissent dans des activités favorables à la croissance, telles que la recherche et le développement.

Parallèlement, L'ACCIS contribuera à mettre un terme à l'évasion fiscale : les plus grandes entreprises multinationales seraient toutes couvertes par l'ACCIS, supprimant ainsi les principaux canaux d'évasion fiscale. Les mesures anti-abus strictes de l'ACCIS permettraient également d'empêcher que les entreprises transférent leurs bénéfices hors du marché unique.

L'ACCIS est le régime fiscal équitable. efficace et compétitif dont l'UE a besoin

avec l'ACCIS:



FISCALITÉ NUMÉRIQUE 10/11



La mondialisation et le développement de l'économie numérique sont des vecteurs de progrès créant des emplois, faisant progresser les idées innovantes et responsabilisant les individus, mais modifiant en même temps la manière dont nous travaillons, consommons et produisons. Les entreprises numériques enregistrent une croissance plus rapide que l'économie dans son ensemble, et cette tendance est bien partie pour durer.

Dans l'UE, le marché unique numérique a été lancé pour tirer pleinement parti de la transformation numérique qui influence nos modes de vie. Les efforts de l'UE en faveur d'une fiscalité équitable, efficace et compétitive doivent être liés à ces évolutions.

Le marché unique numérique ne peut développer tout son potentiel que s'il repose sur une base équitable, stable et durable.

Les règles fiscales actuellement en vigueur pour les sociétés ne permettent pas de saisir le caractère dynamique, immatériel, axé sur l'utilisateur et mobile des entreprises numériques.

Dans un monde numérique, il peut être difficile de déterminer où et comment les bénéfices ont été réalisés et où ils devraient être imposés. En conséquence, certaines entreprises peuvent réaliser d'énormes bénéfices dans l'UE sans pour autant payer d'impôts.

Notre système d'imposition doit être adapté à la révolution numérique. C'est pourquoi la Commission a proposé au printemps 2018 des solutions européennes pour une fiscalité juste et efficace de l'économie numérique. On y trouve par exemple une réforme structurelle du système d'imposition des entreprises dans le marché unique, qui permettra de mieux refléter les nouvelles formes d'entreprises, ainsi qu'une nouvelle taxe sur certaines activités numériques. Cette dernière s'appliquera aux activités numériques les plus difficiles à cerner, le temps que la réforme structurelle soit mise en place.

Nous voulons créer des conditions de concurrence équitables pour que toutes les entreprises opérant dans l'Union puissent se livrer une concurrence loyale, que leurs activités passent par le cloud ou qu'elles soient exercées depuis des locaux physiques.

Commissaire Pierre Moscovicie

RÉFORME DE LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES DANS L'UE

		ACCIS*				
Déclarations pays par pays des multinatio- nales : autorités fiscales	Directives sur la lutte contre l'évasion fiscale	Échange auto- matique de rens- eignements sur les réglemen- tations fiscales	Exigences en matière de divulgation applicables aux intermédiaires	Échange automatique de renseignements sur les comptes financiers		
Déclarations publiques pays par pays des multi- nationales*	Recomman- dation sur les conventions fiscales	Surveillance accrue des trusts et autres entreprises (règlement LBC)	Transparence accrue en matière de propriété effective	Règlement financier : bonne gouver- nance pour les fonds européens		
Liste commu- nautaire de pays tiers non coopératifs	Réforme du code de conduite pour la fiscalité des entreprises	Améliorations du système de prix de transfert	Nouvelles règles applicables aux régimes fiscaux favorables aux brevets	Mécanisme de règlement des différends en matière de dou- ble imposition		
FISCALITÉ NUMÉRIQUE*						

* = n'a pas encore été adopté par les États membres

Printed by GPS in France

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2018

© Union européenne, 2018

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision.

2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

PDF ISBN 978-92-79-77626-7 doi:10.2778/54147 KP-01-18-025-FR-N



Nous sommes en train d'opérer un changement de paradigme dans la fiscalité de l'UE, un changement qui la rendra plus transparente, plus efficace et plus favorable pour les entreprises. Pour y parvenir, nous devons continuer à travailler main dans la main en tant qu'Union et nous devons continuer à encourager nos partenaires internationaux à en faire de même.

> Commissaire Pierre Moscovici

